



Brèves de la CFFP – Séance du 08.02.2018

Transition 1: rétrospective et discussions sur les futures évolutions

Le passage de l'école obligatoire au degré secondaire II (transition I) est une étape délicate dans la phase de développement des jeunes. Il est de ce fait essentiel qu'ils soient encadrés et soutenus de manière appropriée par des personnes de référence et des professionnels. Au Sommet national de la formation professionnelle 2014, les partenaires de la formation professionnelle ont reconnu l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière comme axe prioritaire. Lors de la séance du 08.02.2018, la CFFP a été informée de l'état actuel de la transition 1. Dans la discussion qui a suivi, la question s'est posée de savoir s'il existait de fausses incitations financières pour les offres transitoires, dans la mesure où malgré le recul démographique, le nombre de place proposée ne diminue pas. Il n'y a jamais eu autant de postes vacants sur le marché des places d'apprentissage qu'en 2017.

→ [Plus d'informations](#)

Reconnaissance des examens des professions artisanales: mis à jour de l'accord entre la Suisse et l'Allemagne

Depuis 1937, il existe un accord entre la Suisse et l'Allemagne permettant de reconnaître de manière réciproque les examens des professions artisanales ou les certificats professionnels. En raison du développement des systèmes de formation professionnelle, l'accord bilatéral devra être mis à jour prochainement et ses atouts optimisés. Les membres de la commission ont été informés par le SEFRI de l'état des discussions avec les partenaires allemands. Lors de l'échange qui a suivi, il a été convenu qu'il fallait maintenir l'objectif d'éviter toute fermeture et tout «repli identitaire» à l'égard des pays avec lesquels la Suisse entretient des liens étroits et qui disposent d'un système de formation duale.